

> Une organisation professionnelle en évolution

Une direction partagée entre l'IME et le FOT

Ce n'est plus un scoop depuis qu'il l'a annoncé dans sa lettre mensuelle d'août mais c'est une information importante : Monsieur Bruno BETZ, Directeur du FOT depuis octobre 2006 et de l'IME-SSESD depuis avril 2009, a décidé de faire valoir ses droits à la retraite au 1er janvier prochain, après une carrière professionnelle bien remplie et un bilan "APAJHien" très conséquent. Qu'il en soit d'ores et déjà remercié.

Et parce que la roue tourne inexorablement, il est temps de se préoccuper de sa succession. Après l'avoir évoquée en Bureau et lors de diverses réunions du Conseil Stratégique de Direction (l'instance de concertation des directeurs), il a été décidé de rester dans la configuration actuelle avec un remplacement par une seule personne.

Le poste étant à fortes responsabilités la personne à recruter devra obligatoirement disposer du CAFDES ou d'un diplôme universitaire de niveau 1, posséder une expérience significative de direction et bien entendu partager les valeurs associatives. Elle devra s'intégrer dans le dispositif de direction générale et travailler en concertation avec ses membres.

Il lui sera demandé dans toute son action d'avoir constamment à l'esprit la nécessité de mailler les orientations associatives et leurs déclinaisons locales avec les obligations de conformité sans perdre en capacités créatives : un vrai challenge de direction !

Une offre d'emploi est diffusée en conséquence, pour une embauche possible dès le 1er décembre, afin de garantir à tous, usagers et salariés la continuité des projets d'accompagnement et plus globalement la qualité des prestations réalisées au sein des établissements.

En route vers les pôles...

Il est programmé, dans le cadre du schéma de développement associatif validé par le Conseil d'Administration en 2009 (Cf. En mouvement n°1) de créer, 3 pôles au sein du Département personnes en situation de handicap : secteur adultes, secteur enfants et adolescents, secteur travail protégé. La mise en œuvre progressive de ce plan est conditionnée par les évolutions du périmètre de gestion.

Désormais, avec la réalisation des projets immobiliers de la MAS, du FOT, de l'ESAT et du FH ainsi que l'installation du SAMSAH dès octobre pour 15 places et l'octroi en décembre de 10 places nouvelles d'ESAT nous sommes en mesure de créer la première direction de pôle, consacrée au secteur adultes qui représente environ les trois-quarts de notre activité globale.

Confiée à Jean-Philippe LANTES, en plus de sa fonction de directeur de la MAS Lucie Nouet, cette responsabilité nouvelle renforcera l'étayage mutuel des établissements et garantira la cohérence interne des orientations associatives en respectant les espaces de décision des directions des établissements et services pour adultes ainsi que les spécificités liées aux publics qu'ils accompagnent. Son effectivité - envisagée au 1er novembre - vise à installer le dispositif avant le départ de Bruno BETZ et ainsi à le roder sans brusquerie.

Une directrice et un responsable de production pour l'ESAT

Afin d'assurer la stabilité médico-sociale et la viabilité économique de l'ESAT, le recrutement d'un responsable de production est en cours, tandis que Fabienne CROS, est devenue directrice de plein exercice depuis le 1er septembre.

> Les fonctions « paye » et « comptabilité » mutualisées

A partir de novembre, la paye de tous les salariés de l'association sera réalisée à la MAS Lucie Nouet sous la responsabilité du siège. Mesdames Lydia CAILLOT et Stéphanie RESSEGUIER seront chargées de traiter les informations (promotions, absences, maladies...), en provenance des établissements. En parallèle, le sud du Tarn (ESAT, IME, FOT) mutualise ses moyens au sein d'une « plate-forme comptable » qui sera installée dans le petit bâtiment à côté du Planésium, au FOT. Elle comprendra également deux salariées, Mesdames Sandrine CHAUBARD et Coralie GARCES.

Dans l'immédiat, il n'est pas mis en place de plate-forme identique pour l'Ouest du département même si, un jour par semaine, Mesdames Lydia CAILLOT et Laetitia THOMAS viendront sur Albi réaliser les comptabilités du Siège et des Unités de Vie.

Pour l'instant, l'EPAS va gérer sa propre comptabilité de façon autonome. Prenons d'abord le temps de vérifier si les progrès attendus se concrétisent.

Ces changements sont engagés pour harmoniser et sécuriser nos pratiques en ces domaines essentiels de la maîtrise financière et réglementaire des établissements et services gérés par l'association. Ils nécessitent une forte structuration des échanges de documents et une grande vigilance dans la validation des salaires.

Les personnels comptables concernés sont très favorables à cette réorganisation, préparée de longue date dans le cadre de réflexions partagées avec le Conseil Stratégique de Direction et validées par le Conseil d'Administration.

> Edito

En mouvement, oui mais en conscience !

Les motifs d'indignation n'ont hélas pas manqué durant l'été ! Parmi eux, je crois fondamental d'exprimer combien j'abhorre les discours tenus par nos actuels gouvernants à l'encontre des femmes et des hommes trop simplement définis par le terme Roms et réprovoque les pratiques d'exclusion ainsi induites et légitimées.

Le triste amalgame entre la condition de très grande précarité de ces personnes et l'insécurité, l'hypocrisie de déplacements sous contraintes, ineptes et humiliants, le refus de reconnaître l'autre dans sa singularité et son altérité, sont des signes tangibles d'un glissement identitaire inacceptable, intolérable. En totale contradiction avec nos valeurs associatives et républicaines ! En totale contradiction avec nos engagements et nos pratiques professionnelles quotidiennes !

Pour continuer sur une note plus encourageante, je voudrais vous signaler la sortie du dernier ouvrage du sociologue allemand Hartmut ROSA, « Accélération », aux éditions La Découverte.

Il analyse les raisons de l'empilement de nouveautés de toutes natures auxquelles nous sommes confrontés et les conséquences dans nos vies et pour notre équilibre personnel de notre incapacité à les assimiler. Qu'il s'agisse de flux d'informations et d'images, de mutations sociales, d'évolutions consuméristes, de changements d'organisation professionnelle, nous sommes constamment submergés. En adaptation permanente, en tension constante, n'ayant pas la compréhension immédiate de ces variations, nous rationalisons comme nous le pouvons et n'avons de cesse de rentabiliser le temps, pour nos loisirs comme au travail.

Je suis rassuré : l'APAJH du Tarn n'est pas plus folle que le monde qui l'entoure. J'espère sincèrement que la lecture de cette lettre et de ses multiples articles vous aidera à mieux cerner les enjeux et les raisons de notre accélération et nos mutations.

Patrice CHAILLET

> Des bonnes nouvelles

L'IME rejoint le SSESD à Lostange

Cette fois c'est sûr : l'Institut Médico Educatif va déménager entre fin octobre et début novembre. Il va rejoindre au pavillon de Lostange à Navès le SSESD installé depuis fin 2009.

Les travaux ont pu se poursuivre durant l'été suite au versement tant attendu de 70 % de la subvention de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) d'un montant total de 459 000 €. C'est tout bénéfique pour les usagers et les salariés dont le cadre de vie et de travail sera désormais parfaitement adapté.

Le SAMSAH La Planésié est créé

Officiellement installé depuis le 1er octobre 2010, le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés La Planésié est un nouveau service de l'APAJH du Tarn. Il peut accompagner de façon temporaire ou séquentielle 15 personnes dont 8 connaissant un handicap psychique. Le SAMSAH a pour mission de leur permettre de vivre à domicile autour de 5 objectifs :

- Accompagner et soutenir la personne dans son parcours de soin.
- Guider, orienter et soutenir cette personne aussi bien dans la vie quotidienne que dans l'organisation de ses loisirs.
- Favoriser l'épanouissement et le développement de toutes les potentialités, en sécurité et en confiance.
- Contribuer à un environnement favorable à l'insertion sociale.
- Proposer une coordination entre les différents intervenants et mobiliser les acteurs et partenaires locaux.

L'ESAT Valérie Bonafé, c'est parti

L'ESAT fonctionne depuis le 23 août 2010 aux Fournials sur la commune de Montredon-Labessonnié. Ce nouvel équipement comprend une liste impressionnante de matériels neufs répartis dans les 1 700 m² de bâtiments. L'effort financier est sans précédent pour l'association qui a investi plus de 3 millions d'euros afin de doter l'établissement des toutes dernières technologies en usage dans les meilleures cuisines centrales et fournir aux espaces verts des vestiaires confortables et un atelier vraiment spacieux.

Enfin, nous venons d'apprendre que 10 places supplémentaires de travailleurs handicapés sont allouées à l'ESAT à compter du 1er décembre tandis que 10 autres devraient suivre dans un an.

Le FH a perdu la crémaillère à Réalmont

Devant une centaine de personnes dont de nombreux voisins et d'acteurs politiques, économiques et sociaux de la commune, le Foyer d'Hébergement de Réalmont a notamment été présenté par la Chef de service Stéphanie MASSIER et le Président du Conseil à la Vie Sociale Thierry FREDERIC. Un article du dernier « A une lettre près » d'octobre 2010 revient sur cette belle soirée. A noter que les trois journaux tarnais : Dépêche du Midi, Journal d'Ici et Tarn Libre s'en sont fait l'écho. Articles disponibles sur www.apajh81.org

Apporter des solutions d'accompagnement adapté au service des personnes et des familles, c'est bien la véritable justification de notre travail et sa grandeur.

> Présentation de la démarche Qualité

Souvent le terme Qualité est interprété de manière très diverse. Concrètement, la qualité existe lorsque la nature de la prestation offerte correspond aux exigences.

Les exigences ne se limitent pas uniquement aux besoins et attentes de l'utilisateur-client, mais globalement aussi les demandes et obligations de tous (environnement, réglementation, agrément, sécurité...) et du producteur lui-même source d'orientation, de coût et de délais.

La mise en œuvre d'un système de management par la qualité est avant tout un outil de management pour améliorer l'organisation et le fonctionnement de l'entreprise sociale, de ses circuits d'information et la mobilisation du personnel autour d'un projet fédérateur.

Les services rendus sont le résultat de processus mis en œuvre sur l'ensemble du périmètre associatif respectant les spécificités de la population accompagnée. La qualité des services dépend donc directement de la qualité de ces processus.

« Viser l'excellence et avancer en conservant la mesure de la réalité »



> Les 8 principes du management par la qualité :

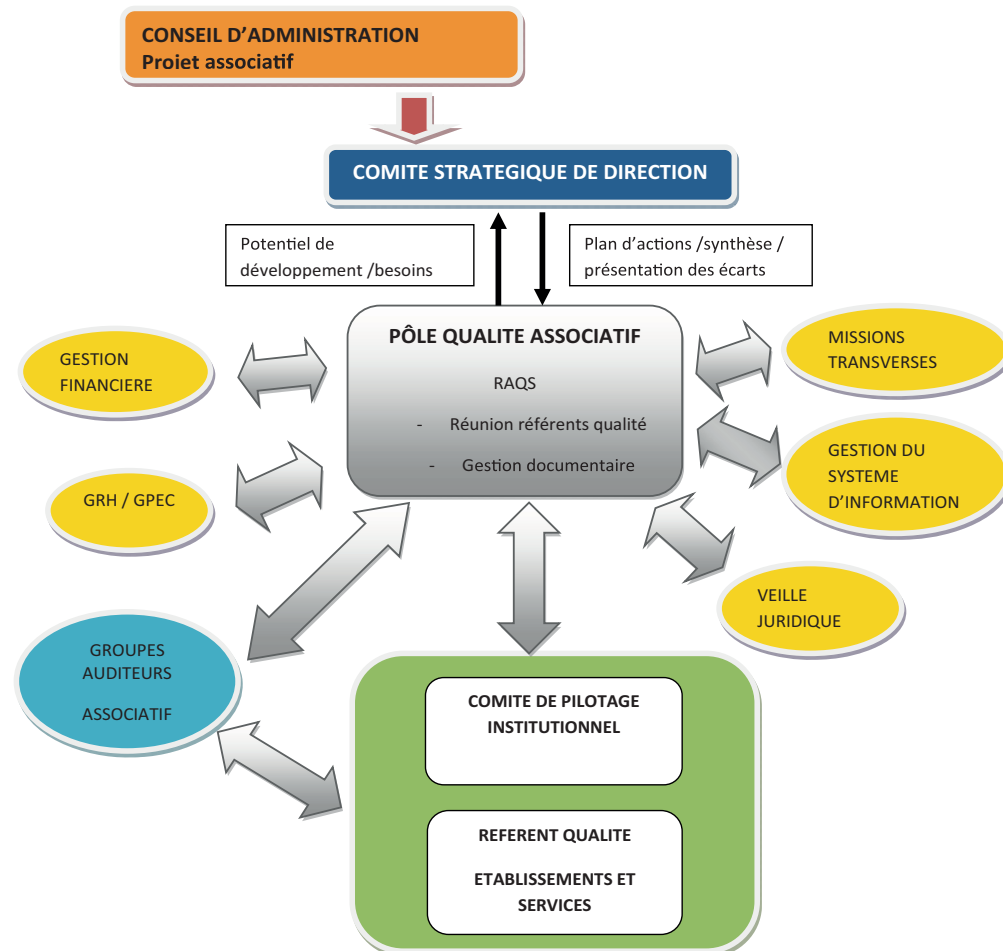
1. L'association doit être à l'écoute de ses usagers et/ou clients pour comprendre les besoins présents et futurs, satisfaire leurs exigences et dépasser leurs attentes.
2. Le comité stratégique et le Conseil Administration doit définir clairement les finalités, les orientations et les pratiques dans l'association et créer un contexte mobilisateur pour l'ensemble du personnel.
3. L'ensemble des acteurs de l'entreprise sociale doit se sentir impliqué dans la réalisation des objectifs définis par les dirigeants.
4. L'association doit être définie comme un ensemble de processus corrélés entre eux.
5. L'ensemble des processus de l'association et de son périmètre doivent être identifiés, définis et optimisés dans un objectif d'efficacité et d'efficience.
6. L'association doit s'engager dans une démarche d'amélioration continue.
7. Toutes les décisions doivent reposer sur des données et des informations objectives.
8. L'association doit établir des relations mutuelles bénéfiques avec l'ensemble des partenaires.

> Le mot de la Responsable Qualité

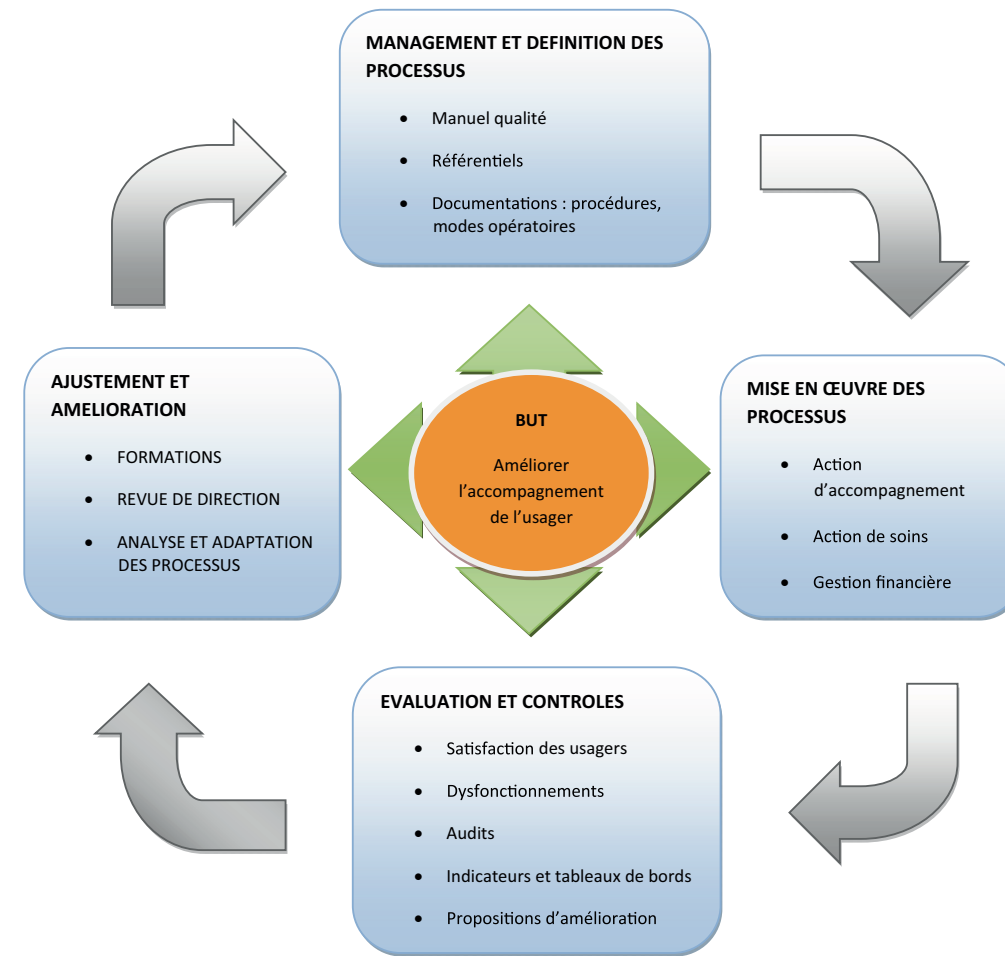
Sabine MUNSCH : « La démarche Qualité est l'outil principal de l'évaluation externe. Et l'évaluation externe conditionne l'agrément donné à l'établissement et donc les autorisations de fonctionnement. La Qualité, c'est également une démarche participative qui implique les salariés dans le management et donc dans la définition des orientations stratégiques. »



> L'organigramme de fonctionnement



> Les supports du système de management par la Qualité



Les trois niveaux de déploiement dans l'organisation

1. Le niveau stratégique
2. Le niveau organisationnel, reflet des processus matérialisé par les différentes procédures
3. Le niveau opérationnel

Les référents Qualité dans les établissements de l'APAJH du Tarn

EPAS	Sylvie CLUZEL
ESAT	Sabine MUNSCH
FH	Stéphanie MASSIER
MAS	Angélique TONON
FOT	Francis PRADELLES
IME	Frédérique FORT
SSESD	Michèle AUSTRY
Siège	Alain ROQUIER

> La gestion documentaire, la GED et l'évaluation externe

La gestion documentaire inclue l'ensemble des documents de fonctionnement d'un établissement et service. Elle constitue la mémoire du fonctionnement et apporte les preuves du fonctionnement quotidien d'un établissement. Elle permet de classer et codifier les documents en fonction des actions menées (processus) dans les établissements. Elle est une étape incontournable pour la maîtrise du système d'information et pour l'évaluation externe.

La GED - Gestion Electronique des Documents - est un procédé informatisé visant à organiser et gérer des documents électroniques au sein d'une organisation. Il met principalement en œuvre des systèmes d'acquisition, de classement, de stockage et d'archivage des documents papiers.

La GED participe aux processus de travail collaboratif, de capitalisation et d'échanges d'informations.

La GED peut permettre un gain de temps et d'argent énorme pour les organisations.

L'évaluation externe interroge la conformité de l'établissement au regard des politiques sociales, de la réglementation, des recommandations de bonne pratique et des missions liées à son agrément.

Elle porte une appréciation sur la mise en œuvre des actions au sein de l'établissement (processus) et sur son inscription dans le territoire. Elle évalue leurs pertinences, leurs efficacités et leurs efficacies.

Elle porte sur les mêmes champs que l'évaluation interne et elle évalue l'évolution des démarches d'amélioration mise en œuvre par l'établissement dans le temps.